



la pension alimentaire plus achat de vêtements

Par **tony09**, le **05/04/2011** à **16:36**

bonjour

je paie a ma future ex épouse une pension de 100.00 euros pour l'éducation de notre dernière agée de 20 mois, ses freres ayant obtenues la garde alterné, a t'elle le droit de me remettre l'enfant le vendredi soir sans aucun vêtements de rechange que ce soit en fin de semaine ou pour les vacances.

merci

Par **alchimie**, le **05/04/2011** à **17:14**

La vraie question serait plutôt :

Devez vous prévoir chez vous quelques vêtements pour votre enfant afin d'éviter à ce dernier de quitter à chaque fois son domicile avec une petite valise ?

Par **Claralea**, le **05/04/2011** à **18:07**

A l'allure où un enfant grandit, il est difficile de lui constituer deux gardes robes. Normalement, la mère ou le père prepare une petite valise avec ses vêtements. Envoyer son enfant chez l'autre parent sans vetement pour les week end ou les vacances, je trouve ça plutot mesquin pour l'enfant.

Si elle ne le fait pas pour vous, qu'elle le fasse au moins pour sa fille !

Par **alchimie**, le **05/04/2011** à **22:09**

Il est plutot traumatisant pour l'enfant de quitter chacun de ses parents avec une petite valise. D'autant que cela doit être une joie pour chacun des parents "d'habiller" son enfant, afin qu'il se sente "chez lui" dans l'un ou l'autre domicile.

Par **Claralea**, le **05/04/2011** à **23:28**

Il n'y a rien de traumatisant à arriver avec sa petite valise comme le font des milliers d'enfant. Pour avoir des reperes chez l'autre parent, c'est un brosse à dent, des jouets, pourquoi pas des pyjamas, des livres, une petite vaisselle perso...

Mais les vetements, la pension alimentaire est censée y contribuer. Vous pensez sincerement que le parent qui a des DVH doit acheter un mois de vetement d'ete quand l'enfant est avec lui, pour les mettre un seul ete car l'annee suivante il aura grandi

Par **alchimie**, le **06/04/2011** à **09:44**

oui.